



Mairie de Plainval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 11 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, Maire.

Date de Convocation : 30/04/2026
 Date d'affichage : 30/04/2026
 Membres en Exercice : 11
 Membres Présents : 11
 Membres votants : 11

Présents : Messieurs Taylor BETHELMY, Samuel DOVERGNE, Bertrand CAUWENBERGHS, , Mathieu HERTIER ; Mesdames Kathleen VENTURA, , Marie-Thérèse LECUYER, Sylvie LEBLOND - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Absents excusés : Sandrine GIUDICI

Pouvoirs : Thierry LAUDE, Nicolas BAUDE, Véronique COINTREL

Secrétaire de séance : Kathleen VENTURA

Délibération 37-2026

Sollicitation d'une subvention auprès de la DETR pour la réalisation d'aménagement sécuritaire sur la RD117

Vu le devis de l'entreprise AREA d'un montant HT de 223 658.82 € retenu et approuvé par le conseil municipal suite à l'étude de sécurité effectué sur la commune, pour l'installation d'aménagements sécuritaires sur la RD 117, Monsieur le Maire propose de solliciter la DETR, selon le plan de financement ci-dessous :

	%	HT	TTC
Montant des travaux selon devis		223 658.82 €	268 390.58 €
DETR	32 %	71 570.82 €	
Conseil départemental (38% + 10 % pour les travaux sur routes départementales)	48%	107 356.23 €	
TOTAL des subventions	80%	178 927.05 €	
Montant du reste à charge de la commune	20 %	44 731.77 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
APPROUVE le plan de financement ci-dessus, tel que présenté,
CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

Plainval, le 12 mai 2026
 Le Maire,
 BETHELMY Taylor

Envoyé en préfecture le 15/05/2026

Reçu en préfecture le 15/05/2026

Publié le



ID : 060-216004895-20260511-37_2026-DE